

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SESSION ORDINAIRE
Séance du 17 décembre 2019

N° 305/12/2019 : TRANSFERT DES DOTATIONS DEPARTEMENTALES AU PROFIT DU GRAND MONTAUBAN

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 17 décembre à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 11 décembre 2019.

Présents Titulaires : 37

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadia CHEKLIT, Michel CORNILLE, Alain CRIVELLA, Jean-Martial DEJEAN, Thierry DEVILLE, Philippe FRANCOIS, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, Bernard GISQUET, José GONZALEZ, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Francis LABRUYERE, Véronique LAGARRIGUE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Pauline MINER, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Thierry VIALLO, Claude VIGOUROUX.

Absents ayant donné pouvoir : 8

Mesdames, Messieurs, Nadine BOUVET à Bernard GISQUET, Jean-Luc BUDOIA à Philippe FRANCOIS, Didier CLAMENS à Alain ABADIE, Paul GRAND à Christian MOULIS, Jean-Louis IBRES à Bernadette SERIEYS, Christian PEREZ à Marie-Claude BERLY, Valérie RABAULT à José GONZALEZ, Michel WEILL à Danielle BEDOS.

Absents Excusés : 3

Mesdames, Messieurs, Daniel DONADIO, Christine MOLLIN, Gaël TABARLY.

**Monsieur Pierre-Antoine LEVI donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération de la commune d'Albefeuille-Lagarde n° en date du 10 décembre 2019
Vu la délibération de la commune de Bressols n°20191125_012 en date du 25 novembre 2019
Vu la délibération de la commune de Corbarieu n°2019_11_07 en date du 18 novembre 2019
Vu la délibération de la commune d'Escatalens n° en date du 9 décembre 2019
Vu la délibération de la commune de Lacourt Saint Pierre n°2019_52 en date du 27 novembre 2019
Vu la délibération de la commune de Lamothe-Capdeville n°06122019-6 en date du 6 décembre 2019
Vu la délibération de la commune de Montauban n°215/11/2019 en date du 18 novembre 2019
Vu la délibération de la commune de Montbeton n°2019_11_05D en date du 25 novembre 2019
Vu la délibération de la commune de Reyniès n°2019_70 en date du 2 décembre 2019
Vu le courrier de Monsieur le Maire de la commune de Saint-Nauphary en date du 9 décembre 2019
Vu la délibération de la commune de Villemade n°41/2019 en date du 23 novembre 2019

Le Département de Tarn-et-Garonne a fixé au profit de l'ensemble des communes et intercommunalités du département, pour la période 2016-2020, un montant plafond d'aides départementales susceptibles de leur être allouées pour certains de leurs projets d'investissement. Dans le cadre de ses dispositions d'intervention, il est également prévu que « lorsque l'intercommunalité est maître d'ouvrage d'un projet structurant pour le territoire, les communes membres pourront décider, à l'unanimité, de participer au financement de l'opération par attribution d'une part de la dotation communale affectée par le Conseil Départemental ».

Le Grand Montauban porte un projet d'aménagement global sur le parvis du Musée Ingres Bourdelle, square Picquart et place Bourdelle. Un premier dossier de demande de subvention a été transmis par le Grand Montauban au Conseil Départemental pour l'aménagement du parvis du musée Ingres Bourdelle. Les subventions sollicitées sur ce premier dossier pourraient faire l'objet d'un complément grâce aux dotations reversées par les communes du Grand Montauban. Ces dotations pourraient également bénéficier au projet d'aménagement du square Picquart et place Bourdelle.

L'ensemble des communes du Grand Montauban a ou va délibérer afin d'attribuer une part de sa dotation départementale au profit du Grand Montauban conformément au tableau ci-dessous :

Communes	Reliquat cédé
Albefeuille-Lagarde	90 000 €
Bressols	395 000 €
Corbarieu	120 000 €
Escatalens	1 049 €
Lacourt Saint Pierre	152 812 €
Lamothe-Capdeville	190 000 €
Montauban	50 000 €
Montbeton	150 000 €
Reyniès	100 000 €
Saint-Nauphary	200 000 €
Villemade	204 068 €
TOTAL	1 652 929 €

Au vu de l'ensemble de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 10 décembre 2019, il vous est demandé de bien vouloir :

- accepter le reversement des dotations départementales consenties par les communes du Grand Montauban,
- solliciter le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne afin d'obtenir le bénéfice de ce reversement pour la réalisation du projet d'aménagement global du parvis du Musée Ingres Bourdelle, square Picquart et place Bourdelle.

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

23 DEC. 2019

De sa publication et/ou affichage le :

23 DEC. 2019

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 17 décembre 2019

La Présidente,
Brigitte BAREGES

